

EJC

Ecole de Journalisme et de Communication
Etablissement privé d'enseignement supérieur

JOURNALISTE

FORMATION

Entrée après le bac

Diplôme Journaliste
En 3 ans

Entrée après un bac+2

Diplôme Journaliste
En 2 ans

Entrée après la licence

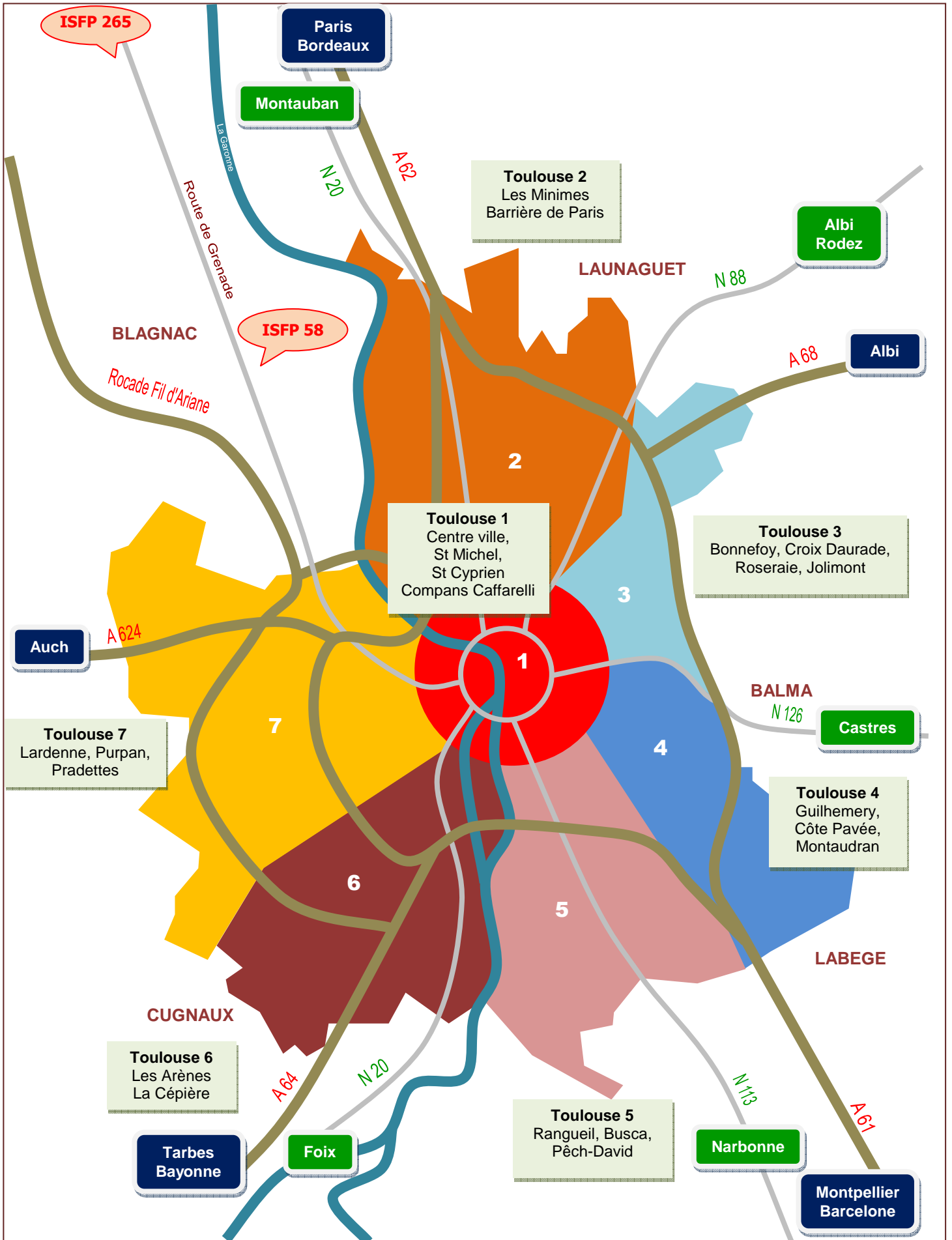
**Diplôme Supérieur
Journaliste**
En 3 ans

INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE : 58 & 265, route de Grenade 31700 BLAGNAC

Téléphone : 05 61 71 60 43 – Télécopie : 05 61 71 98 04 – Site : www.isfp.net – Courriel : ejc@isfp.net

N° académique d'établissement : 031 23 86 A - Centre de formation 73310133331 - N° Siret 477 863 922 00019 - Code APE 8559A

TOULOUSE ET SA PERIPHERIE



Sommaire

PRESENTATION DE L'ISFP **5**

MOYENS PEDAGOGIQUES **6**

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE PERMANENTE	6
LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL	6
LE SECRÉTARIAT DE FORMATION	7
LE SOUTIEN SCOLAIRE	7
LES MOYENS TECHNIQUES	7
LES INTERVENANTS PROFESSIONNELS	7
COUVERTURE SOCIALE	7
LA PEDAGOGIE INDIVIDUALISEE	8

PLAN DE FORMATION **9**

DIPLOME DE JOURNALISTE **10**

SCOLARITÉ GÉNÉRALE	10
FRAIS DE FORMATION	10
FORMULES DE PAIEMENT	10
CALENDRIER FINANCIER	10
HEURES D'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION DJ	11

DIPLOME SUPERIEUR DE JOURNALISTE **12**

SCOLARITÉ GÉNÉRALE	12
FRAIS DE FORMATION	12
FORMULES DE PAIEMENT	12
CALENDRIER FINANCIER	12
HEURES D'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION DSJ	13

MODULES DE FORMATION **14**

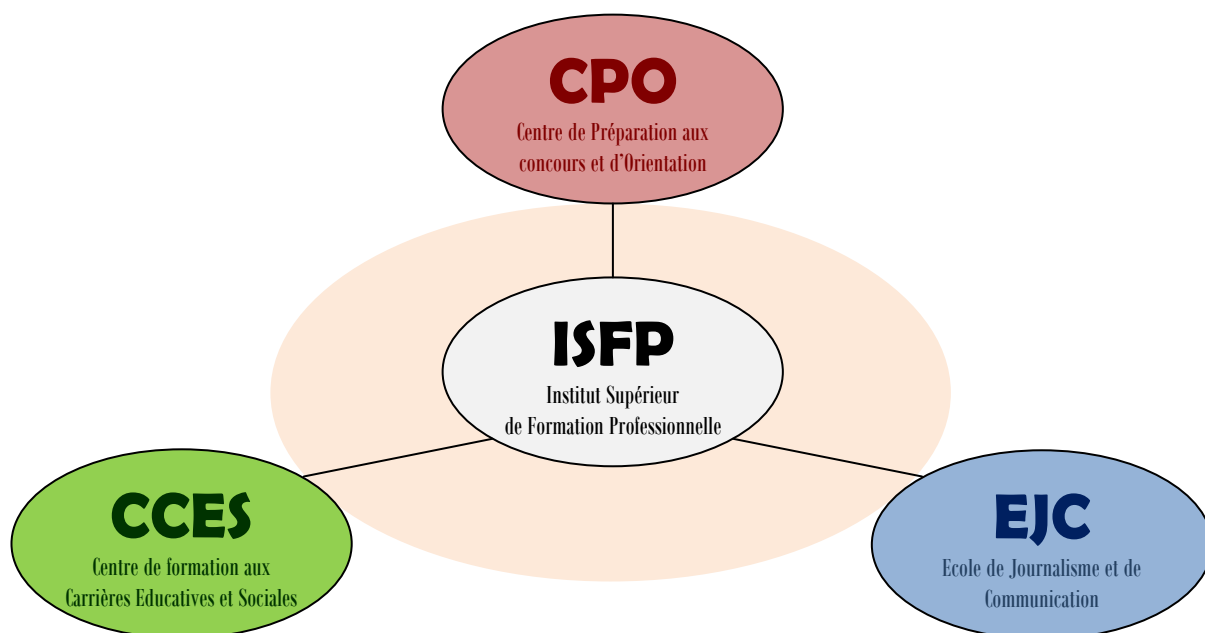
MODULE HI101 - LE MONDE DES ORIGINES A 1815	14
MODULE HI102 - LE MONDE DE 1815 A 1989	15
MODULE HI201 - LE MONDE DE 1989 A AUJOURD'HUI	16
MODULE HI202 - L'EUROPE	17
MODULE GE103 - GEOGRAPHIE DES ENSEMBLES MONDIAUX	18
MODULE GE203 - JEUX ET ENJEUX POLITIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIAUX	18
MODULES GE301 ET GE401 - THEMATIQUES DU MONDE ACTUEL	19
MODULE GE515 - ACTUALITE	19
MODULE SH112 A SH312 - SCIENCES HUMAINES ET EPISTEMOLOGIE	20
MODULES SS106 ET SS206 - ECONOMIE ET DROIT CONSTITUTIONNEL	21
MODULES SS306, SS406 ET SS506 - ECONOMIE ET DROIT DES MEDIAS	22
MODULE SS213 - HISTOIRE DU JOURNALISME	23
MODULES SS318 ET SS418 - INSTITUTIONS DES GRANDES PUISSANCES MONDIALES	24
MODULES LV104 ET LV204 - LANGUE FRANCAISE ET CULTURE LITTERAIRE ARTISTIQUE	25
MODULES LV107 A LV507 - LANGUE ANGLAISE ET CIVILISATION	26
MODULES LV208 A LV508 - LANGUE ESPAGNOLE, INITIATION ET CIVILISATION	26
MODULES FP105 ET FP205 - TECHNIQUES ET PRATIQUES D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION	27
MODULES FP312 A FP512 - COLLECTE ET ANALYSE DE L'INFORMATION ECRITE	28
MODULES FP113 A FP513 - PHOTOGRAPHIE	29
MODULES FP115 A FP515 - TRAITEMENT DE L'INFORMATION RADIO	30
MODULES FP116 A FP516 - TRAITEMENT DE L'INFORMATION AUDIOVISUEL	30

VIE PRATIQUE **31**

MOYENS D'ACCÈS A L'ISFP **35**

Présentation de l'ISFP

L'ISFP est un établissement d'enseignement supérieur privé qui regroupe trois départements :



L'ISFP est installé à Blagnac sur trois sites :

58 Route de Grenade

Tél. 05 61 71 60 43 – Fax. 05 61 71 98 04

DIRECTION GENERALE ET ADMINISTRATIVE :

*Accueil et standard
Service comptable
Service communication
Secrétariat de direction*

SERVICE EDUCATIF

Coordination pédagogique du CPO, du CCES et de l'EJC

58 Bis Route de Grenade

Tél. 05 61 71 60 43 – Fax. 05 61 71 98 04

CENTRE DE DOCUMENTATION :

Documentation spécialisée

ATELIER MULTIMEDIA :

Salle informatique multimédia (traitement de texte, atelier interactif de langues, atelier éducatif, Internet...)

STUDIO AUDIOVISUEL

ATELIER CUISINE PEDAGOGIQUE (BTS)

SALLES DE COURS (40 % de la totalité)

LIEU RESSOURCES ENSEIGNANTS

265 Route de Grenade - Tél. 05 62 74 12 45 – Fax. 05 62 74 15 01

SOUS-DIRECTION PEDAGOGIQUE

SECRETARIAT DE FORMATION : *vie scolaire, suivi individualisé, contrôle*

SALLES DE COURS (60 % de la totalité)

SALLE DE CONFERENCE

FOYER

Moyens pédagogiques

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE PERMANENTE

Pluridisciplinaire, l'équipe pédagogique couvre, spécialité par spécialité, l'ensemble des besoins de la formation.

Elle est encadrée par le directeur M. Casenave, le directeur-adjoint M. Le Doaré, un professeur-formateur principal permanent expérimenté et par des enseignants couvrant les diverses disciplines :

- M. ALA Traitement de l'information : Radio
- M. CAMUS Economie et droit
Economie et droit des médias
- M. CASENAVE Le Monde des Origines à 1815
Le Monde de 1815 à 1989
Sciences humaines
- Mme DERAMAUX Photographie
- M. FOURNIS Traitement de l'information : Audiovisuel
- Mme KHALLOUKI Collecte et analyse de l'information écrite
Techniques et pratiques d'expression et de communication, activités professionnelles
- Mme LAMOLE Langue vivante étrangère : Anglais
- Mme MONPAS Langue vivante étrangère : Espagnol
- M. PECH Le Monde de 1989 à aujourd'hui
Jeux et enjeux politiques, économiques et sociaux
Géographie des ensembles mondiaux
Langue française et culture littéraire et artistique
L'Europe
Thématiques du monde actuel
- M. PINEL Economie et droit
Institutions des grandes puissances mondiales
Histoire du journalisme
- M. PUYELO Traitement de l'information : Radio

La force de cette **équipe pédagogique** réside dans sa **permanence**, dans une **pédagogie individualisée** ainsi que dans ses compétences professionnelles individuelles.

LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL

Chacune des formations est encadrée par un Professeur-formateur principal.

Celui-ci participe à l'**élaboration des contenus** et coordonne le **suivi individuel**. Il autorise et accompagne les stages en structures professionnelles.

Pour ce suivi, il propose au Conseil Pédagogique la prise en charge, dans les groupes de soutien scolaire, des étudiants en difficulté. Cette prise en charge peut être ponctuelle ou continue. Il peut aussi, toujours sur proposition au Conseil Pédagogique, demander l'intervention du médiateur de formation.

LE SECRÉTARIAT DE FORMATION

Le secrétariat de formation a pour fonction d'encadrer la vie scolaire et la surveillance, de gérer l'application et le suivi des emplois du temps, d'assurer le pointage des présences-absences et de suivre l'ensemble des dossiers pédagogiques individuels.

LE SOUTIEN SCOLAIRE

Durant la scolarité diverses mesures de soutien sont mises en place afin d'aider l'étudiant qui éprouve des difficultés à suivre le groupe avec lequel il étudie. L'une de ces mesures consiste à soutenir scolairement l'étudiant.

La demande de cours de soutien scolaire est faite par le Professeur-formateur principal. Cette demande est soumise au Conseil Pédagogique qui est seul compétent et qui, à ce titre, prend la décision.

Afin de favoriser les objectifs pédagogiques de l'ISFP, les cours de soutien sont compris dans les frais de préparation et à ce titre ne peuvent donner lieu à aucun financement complémentaire de la préparation dont le prix pour chacune est ferme et définitif.

Les objectifs du soutien scolaire sont :

- la remise à niveau des étudiants afin qu'ils puissent suivre la progression des cours communs et cela dans l'ensemble de leurs contenus ;
- la remise à niveau d'homogénéité de la classe qui permet de préserver la dynamique éducative du groupe et des individus. Ainsi la classe préservera ses performances sans sacrifier certains de ses étudiants à la bonne marche du groupe.

Notre pédagogie n'est pas une pédagogie d'exclusion afin d'atteindre des objectifs réalistes pour quelques-uns, mais plutôt une pédagogie individualisée permettant au plus grand nombre d'accéder aux concours dans de bonnes conditions et de les réussir. Les meilleurs ne sont donc pas lésés par la "résistance" de certains. Et ceux qui éprouvent des difficultés peuvent compter sur l'environnement complémentaire pour se préparer et préserver leur dynamique personnelle.

LES MOYENS TECHNIQUES

L'ISFP met à la disposition de ses étudiants un **centre de documentation** réunissant plus de six mille références : bibliothèque spécialisée, presse quotidienne, hebdomadaire et mensuelle, fond de cdroms éducatifs et pédagogiques (langues, encyclopédie, sciences, culture générale...), dvd...

Deux ateliers informatiques de 15 et 16 postes multimédias en libre service (bureautique, image, son, web) permettent de travailler en groupe ou en autonomie.

L'EJC dispose d'un **studio radio et audiovisuel**, de **matériels professionnels** (caméscopes, appareils photos numériques, magnétophones de reportage numérique...) et de **logiciels spécifiques** (montage, mise en page, publication, photo...).

L'action pédagogique est favorisée par la mise à disposition de moyens audiovisuels grands formats et par la diffusion des chaînes d'information en continu.

LES INTERVENANTS PROFESSIONNELS

Durant toute l'année scolaire des représentants des professions du journalisme (presse écrite, radio, télévision, Internet) interviendront à l'EJC dans le cadre des objectifs de découverte, de formation et de spécialisation (présentation de divers aspects de la profession, de certaines pratiques professionnelles et de la culture professionnelle de ce métier).

COUVERTURE SOCIALE

Les étudiants bénéficient du statut étudiant et sont assujettis à la Sécurité Sociale étudiante. La carte d'étudiant donne droit aux diverses réductions et avantages étudiants.

LA PEDAGOGIE INDIVIDUALISEE

Il est nécessaire que l'étudiant donne le **meilleur de lui-même** pour réaliser ses ambitions. Les meilleurs ne sont pas forcément ceux qui sont supposés être les meilleurs absolument mais plutôt ceux qui, dans le **cadre précis d'un projet professionnel** bien ciblé et en cela fondé sur des critères objectifs, donneront le meilleur d'eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils feront preuve d'une grande **motivation** fondée sur la **détermination** et la **lucidité** quant aux objectifs fixés.

Une pédagogie individualisée s'élabore à partir d'une **évaluation des acquis** dans le cadre d'un **suivi individuel**. C'est une adaptation du **processus éducatif** aux différences individuelles des étudiants. Elle suppose la connaissance des aptitudes, des inclinations et des intérêts de chaque étudiant et la volonté d'en tenir compte pour favoriser son développement selon ses caractéristiques particulières. Elle évite ainsi le nivellement homogène en favorisant **l'homogénéité des groupes**.

L'ISFP soucieux de l'individualisation des parcours de formation, procure aux étudiants "doués" des moyens de développement permettant des activités d'intégration tandis qu'il assure aux étudiants moins "doués" des **moyens de rattrapage** qui leur donnent la possibilité d'atteindre le niveau de leurs camarades. Enfin, il tente de donner à tous une diversité de stimuli et d'incitations afin que chacun trouve ce qui lui convient le mieux.

1. Evaluation des acquis

L'évaluation des acquis se fait :

- à la rentrée scolaire au moyen de l'évaluation pédagogique et scolaire
- lors des Travaux Dirigés
- en scolarité lors des contrôles des connaissances
- en fin d'année

2. Suivi individuel

Le Coordonnateur de suivi individuel de chaque étudiant, le professeur principal, est le référent incontournable pour déterminer le niveau d'intégration, dans le champ de la connaissance et de la pratique, de l'étudiant. Mesurant le possible décalage entre la dynamique générale de la classe et le niveau scolaire de l'étudiant, il est en mesure de demander au Conseil pédagogique d'allouer à l'étudiant en difficulté des moyens de rattrapage. Coordonnant les actions pédagogiques individuelles, il rassemble les informations provenant des autres enseignants ou régule les situations difficiles.

3. Maîtrise du processus éducatif

Le processus éducatif suppose une succession dans le temps non pas fortuite et accidentelle, mais établissant une norme intrinsèque de développement, selon laquelle les actes précédents conditionnent les suivants.

Ce processus éducatif est individualisé dans le sens où il s'attache à permettre à chacun de suivre la formation avec ses connaissances propres et sa vitesse de travail.

L'enseignant tenant compte de plusieurs paramètres dont certains ont été cités plus haut, doit avancer dans son programme tout en respectant la "vélocité ergonomique" de chacun. L'homogénéité de la classe qui semblait improbable est rendue possible par l'assistance aux étudiants.

4. Homogénéité de la classe

L'homogénéité de la classe est généralement remise en cause constamment. Elle l'est par les meilleurs qui demandent plus de formation. Elle l'est par les plus faibles qui demandent plus de révisions. Pour pallier cette instabilité chronique mais habituelle, deux réponses sont mises en place :

- **L'individualisation des performances**
Il s'agit de permettre aux meilleurs d'aller plus loin et plus vite en leur proposant des travaux plus complexes, individuellement ou en groupe, suivant l'appréciation de l'enseignant.
- **Les moyens de rattrapage**
Ces moyens sont mis en place tout au long de l'année. Le professeur principal assurant le suivi peut le demander pour tout étudiant considéré en difficulté.

5. Moyens de rattrapage

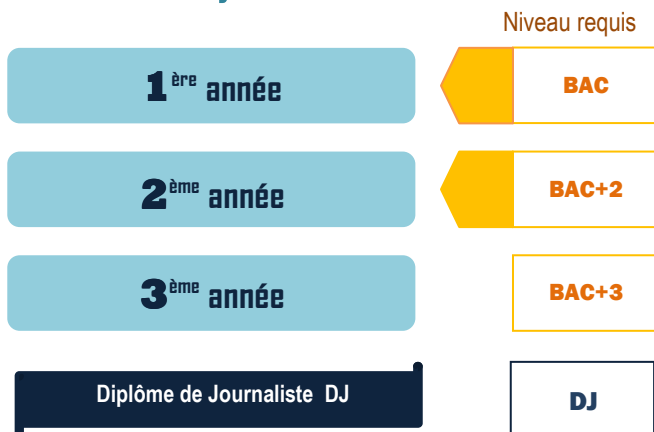
Les moyens de rattrapage sont constitués par les cours de soutien scolaire. Les objectifs de ce soutien sont :

- la remise à niveau des étudiants
- la remise à niveau d'homogénéité de la classe
- la dynamisation des effectifs et des groupes

Plan de formation

CYCLE 1

Formation de journaliste



Accès direct en 2^{ème} année de formation supérieure dès obtention du DJ

CYCLE 2

Formation supérieure de journaliste



Parcours individuel selon votre diplôme d'entrée



Diplôme de Journaliste

SCOLARITÉ GÉNÉRALE

- **Type de formation** : formation initiale
- **Durée des études** : 3 ans, rentrée mi- septembre
- **Diplôme de Journaliste (DJ)**
- **Contrôle permanent** des connaissances, **bulletins de notes semestriels**
- **Vacances scolaires** de l'Académie de Toulouse
- **Stages** : 23 semaines étalées sur les trois années

FRAIS DE FORMATION

1 ^{ère} Année	2 ^{ème} Année	3 ^{ème} Année
3 300 €	3 300 €	3 300 €

FORMULES DE PAIEMENT

La totalité du règlement des frais annuels de scolarité doit être, pour la première année (année N), effectuée 15 jours maximum après l'agrément du dossier d'inscription, pour la deuxième année au 15 juin (N+1) et pour la troisième année au 15 juin (N+2). Toutefois, des facilités de paiement peuvent être aménagées. Ainsi, en première année, après le versement de l'acompte de 20 % sur les frais de scolarité lors de la confirmation de la candidature, le candidat est redevable de 80 % des frais de formation qu'il peut régler, au choix, suivant quatre formules de paiement, en remettant d'avance l'ensemble des titres de paiement, datés du jour d'émission.

De même en deuxième et troisième année, le versement de l'acompte de 20 % s'effectuant respectivement le 15 juin (N+1) et le 15 juin (N+2) au plus tard, le financement peut bénéficier des mêmes conditions que celles affectées à la première année.

- **Formule 1 (F1)** – 1^{ère} année : un versement annuel de 80 % en une seule fois, 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, sans frais de gestion ; 2^{ème} année : le versement de la totalité des frais de scolarité annuels au 30 juin (N+1), 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, le 15 juin (N+1) ; 3^{ème} année : le versement de la totalité des frais de scolarité annuels le 30 juin (N+2), 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, le 15 juin (N+2).
- **Formule 3 (F3)** – trois versements annuels les 1^{er} septembre, 1^{er} novembre et 1^{er} janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 39 € de frais de gestion.
- **Formule 6 (F6)** – six versements annuels les 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre et 1^{er} janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 63 € de frais de gestion.
- **Formule 9 (F9)** – neuf versements annuels les 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars et 1^{er} avril, avec en sus, au premier versement mensuel, 87 € de frais de gestion.
- **Formule 12 (F12)** – douze versements annuels les : 1^{er} juillet, 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 1^{er} avril, 1^{er} mai et 1^{er} juin, avec en sus, au premier versement mensuel, 111 € de frais de gestion.

CALENDRIER FINANCIER

En euros	1 ^{ère} Année				2 ^{ème} Année				3 ^{ème} Année					
	F3	F6	F9	F12	F3	F6	F9	F12	F3	F6	F9	F12		
Acompte 20 % à l'inscription	660	660	660	660	Acompte 20 % 15/06/N+1	660	660	660	660	Acompte 20 % 15/06/N+2	660	660	660	660
01/07/N				331	01/07/N+1				331	01/07/N+2				331
01/08/N		503	407	220	01/08/N+1		503	407	220	01/08/N+2		503	407	220
01/09/N	919	440	290	220	01/09/N+1	919	440	290	220	01/09/N+2	919	440	290	220
01/10/N		440	290	220	01/10/N+1		440	290	220	01/10/N+2		440	290	220
01/11/N	880	440	290	220	01/11/N+1	880	440	290	220	01/11/N+2	880	440	290	220
01/12/N		440	290	220	01/12/N+1		440	290	220	01/12/N+2		440	290	220
01/01/N+1	880	440	290	220	01/01/N+2	880	440	290	220	01/01/N+3	880	440	290	220
01/02/N+1			290	220	01/02/N+2			290	220	01/02/N+3			290	220
01/03/N+1			290	220	01/03/N+2			290	220	01/03/N+3			290	220
01/04/N+1			290	220	01/04/N+2			290	220	01/04/N+3			290	220
01/05/N+1				220	01/05/N+2				220	01/05/N+3				220
01/06/N+1				220	01/06/N+2				220	01/06/N+3				220
TOTAL / AN	3 339	3 363	3 387	3 411	TOTAL / AN	3 339	3 363	3 387	3 411	TOTAL / AN	3 339	3 363	3 387	3 411
Scolarité + Frais de gestion	3300 +39	3300 +63	3300 +87	3300 +111	Scolarité + Frais de gestion	3300 +39	3300 +63	3300 +87	3300 +111	Scolarité + Frais de gestion	3300 +39	3300 +63	3300 +87	3300 +111

HEURES D'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION DJ

Unités d'enseignement et modules		1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année	
		Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
HISTOIRE	Le Monde des origines à 1815	Module HI101 6 h					
	Le Monde de 1815 à 1989		Module HI102 6 h				
	Le Monde de 1989 à aujourd'hui			Module HI201 4 h 30			
	L'Europe				Module HI202 4 h 30		
GEOGRAPHIE	Géographie des ensembles mondiaux	Module GE103 3 h	Module GE103 3 h				
	Jeux et enjeux politiques, économiques et sociaux			Module GE203 3 h	Module GE203 3 h		
	Thématiques du monde actuel					Module GE301 4 h 30	Module GE301 4 h 30
SH	Sciences humaines et épistémologie	Module SH112 1 h 30	Module SH112 1 h 30	Module SH212 1 h 30	Module SH212 1 h 30	Module SH312 1 h 30	Module SH312 1 h 30
SCIENCES SOCIALES	Economie, droit	Module SS106 3 h	Module SS106 3 h	Module SS206 1 h 30	Module SS206 1 h 30		
	Economie et droit des médias					Module SS306 1 h 30	Module SS306 1 h 30
	Histoire du journalisme			Module SS213 3 h	Module SS213 3 h		
	Institutions des grandes puissances mondiales					Module SS318 1 h 30	Module SS318 1 h 30
LANGUES	Langue française et Culture littéraire artistique	Module LV104 1 h 30	Module LV104 1 h 30	Module LV204 1 h 30	Module LV204 1 h 30		
	Langue anglaise et civilisation	Module LV107 3 h	Module LV107 3 h	Module LV207 3 h	Module LV207 3 h	Module LV307 3 h	Module LV307 3 h
	Langue espagnole Initiation et civilisation			Module LV208 1 h 30	Module LV208 1 h 30	Module LV308 1 h 30	Module LV308 1 h 30
FORMATION PROFESSIONNELLE	Techniques et pratiques d'expression et de communication	Module FP105 3 h	Module FP105 3 h	Module FP205 3 h	Module FP205 3 h		
	Collecte et analyse de l'information écrite					Module FP312 6 h	Module FP312 6 h
	Photographie	Module FP113 1 h 30	Module FP113 1 h 30	Module FP213 1 h 30	Module FP213 1 h 30	Module FP313 1 h 30	Module FP313 1 h 30
	Traitement de l'information - Radio	Module FP115 1 h 30		Module FP215 1 h 30		Module FP315 1 h 30	Module FP315 1 h 30
	Traitement de l'information - Audiovisuel		Module FP116 1 h 30		Module FP216 1 h 30	Module FP316 1 h 30	Module FP316 1 h 30
APPLIC. PRO	Stages	Module AP110 ⁽¹⁾	Module AP110 ⁽¹⁾	Module AP210 ⁽¹⁾	Module AP210 ⁽¹⁾	Module AP310 ⁽¹⁾	Module AP310 ⁽¹⁾
	Productions : journal, ...	Module AP111 ⁽²⁾	Module AP111 ⁽²⁾	Module AP211 ⁽²⁾	Module AP211 ⁽²⁾	Module AP311 ⁽²⁾	Module AP311 ⁽²⁾
MEMOIRE portant sur un thème professionnel		Module ME109 ⁽³⁾	Module ME109 ⁽³⁾	Module ME109 ⁽³⁾	Module ME209 ⁽³⁾	Module ME209 ⁽³⁾	Module ME309 ⁽³⁾
TOTAL HEBDOMADAIRE		24 H ⁽⁴⁾	24 H ⁽⁴⁾	25 H 30 ⁽⁴⁾	25 H 30 ⁽⁴⁾	24 H ⁽⁴⁾	24 H ⁽⁴⁾

(1) Les stages s'effectuent semaine pleine hors scolarité

(2) La quantification des heures s'effectuera suivant les semaines et les missions

(3) Ces modules ne peuvent être quantifiés du fait de leur extrême diversité

(4) A ces heures s'ajoutent les heures consacrées au mémoire, aux stages et aux activités préprofessionnelles ainsi que les heures de contrôles continus

Diplôme Supérieur de Journaliste

SCOLARITÉ GÉNÉRALE

- **Type de formation** : formation initiale et formation semi-continue **Durée des études** : 3 ans, rentrée mi-septembre
- **Diplôme Supérieur de Journaliste (DSJ)**
- **Contrôle permanent** des connaissances, **bulletins de notes semestriels**
- **Vacances scolaires** de l'Académie de Toulouse
- **Stages** : 66 semaines étalées sur les trois années

FRAIS DE FORMATION

1 ^{ère} année de Formation	2 ^{ème} année de Formation	3 ^{ème} année de Formation
3 300 €	2 600 €	2 600 €

FORMULES DE PAIEMENT

La totalité du règlement des frais annuels de scolarité doit être, pour la première année (année N), effectuée 15 jours maximum après l'agrément du dossier d'inscription, pour la deuxième année, le 15 juin (N+1) et pour la troisième année, le 15 juin (N+2). Toutefois, des facilités de paiement peuvent être aménagées. Ainsi, en première année, après le versement de l'acompte de 20 % sur les frais de scolarité lors de la confirmation de la candidature, le candidat est redevable de 80 % des frais de formation qu'il peut régler, au choix, suivant quatre formules de paiement, en remettant d'avance l'ensemble des titres de paiement, datés du jour d'émission.

De même en deuxième et troisième année, le versement de l'acompte de 20 % s'effectuant respectivement le 15 juin (N+1) et le 15 juin (N+2) au plus tard, le financement peut bénéficier des mêmes conditions que celles affectées à la première année.

- **Formule 1 (F1) – 1^{ère} année** : un versement annuel de 80 % en une seule fois, 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, sans frais de gestion ; **2^{ème} année** : le versement de la totalité des frais de scolarité annuels le 30 juin (N+1), 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, le 15 juin (N+1) ; **3^{ème} année** : le versement de la totalité des frais de scolarité annuels le 30 juin (N+2), 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, le 15 juin (N+2).
- **Formule 3 (F3) – trois versements annuels** les 1^{er} septembre, 1^{er} novembre et 1^{er} janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 39 € de frais de gestion.
- **Formule 6 (F6) – six versements annuels** les 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre et 1^{er} janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 63 € de frais de gestion.
- **Formule 9 (F9) – neuf versements annuels** les 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars et 1^{er} avril, avec en sus, au premier versement mensuel, 87 € de frais de gestion.
- **Formule 12 (F12) – douze versements annuels** les : 1^{er} juillet, 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 1^{er} avril, 1^{er} mai et 1^{er} juin, avec en sus, au premier versement mensuel, 111 € de frais de gestion.

CALENDRIER FINANCIER

En euros	1 ^{ère} année				2 ^{ème} Année				3 ^{ème} Année					
	F3	F6	F9	F12	F3	F6	F9	F12	F3	F6	F9	F12		
Acompte 20 % à l'inscription	660	660	660	660	Acompte 20 % 15/06/N+1	520	520	520	520	Acompte 20 % 15/06/N+2	520	520	520	520
Acompte 20 % à l'inscription				331	01/07/N+1				277	01/07/N+2				277
01/07/N		503	407	220	01/08/N+1		408	311	174	01/08/N+2		408	311	174
01/08/N	919	440	290	220	01/09/N+1	733	347	232	174	01/09/N+2	733	347	232	174
01/09/N		440	290	220	01/10/N+1		347	232	174	01/10/N+2		347	232	174
01/10/N	880	440	290	220	01/11/N+1	693	347	232	174	01/11/N+2	693	347	232	174
01/11/N		440	290	220	01/12/N+1		347	232	174	01/12/N+2		347	232	174
01/12/N	880	440	290	220	01/01/N+2	693	347	232	174	01/01/N+3	693	347	232	174
01/01/N+1			290	220	01/02/N+2			232	174	01/02/N+3			232	174
01/02/N+1			290	220	01/03/N+2			232	174	01/03/N+3			232	174
01/03/N+1			290	220	01/04/N+2			232	174	01/04/N+3			232	174
01/04/N+1				220	01/05/N+2				174	01/05/N+3				174
01/05/N+1				220	01/06/N+2				174	01/06/N+3				174
TOTAL / AN	3 339	3 363	3 387	3 411	TOTAL / AN	2 639	2 663	2 687	2 711	TOTAL / AN	2 639	2 663	2 687	2 711
Scolarité + Frais de gestion	3300 +39	3300 +63	3300 +87	3300 +111	Scolarité + Frais de gestion	2 600 +39	2600 +63	2600 +87	2600 +111	Scolarité + Frais de gestion	2 600 +39	2600 +63	2600 +87	2600 +111

HEURES D'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION DSJ

Groupes et intitulés des modules		1 ^{ère} année		2 ^{ème} année		3 ^{ème} année	
		Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
GEOGRAPHIE	Thématiques du monde actuel	Module GE301 4 h 30	Module GE301 4 h 30	Module GE401 3 h	Module GE401 3 h		
	Actualité					Module GE515 1 h 30	Module GE515 1 h 30
SH	Sciences humaines et épistémologie	Module SH312 1 h 30	Module SH312 1 h 30				
SCIENCES SOCIALES	Economie et droit des médias	Module SS306 1 h 30	Module SS306 1 h 30	Module SS406 1 h 30	Module SS406 1 h 30	Module SS506 1 h 30	Module SS506 1 h 30
	Institutions des grandes puissances mondiales	Module SS318 1 h 30	Module SS318 1 h 30	Module SS418 1 h 30	Module SS418 1 h 30		
LANGUES	Langue Anglaise	Module LV307 3 h	Module LV307 3 h	Module LV407 3 h	Module LV407 3 h	Module LV507 3 h	Module LV507 3 h
	Langue Espagnol	Module LV308 1 h 30	Module LV308 1 h 30	Module LV408 3 h	Module LV408 3 h	Module LV508 3 h	Module LV508 3 h
FORMATION PROFESSIONNELLE	Collecte et analyse de l'information écrite	Module FP312 6 h	Module FP312 6 h	Module FP412 6 h	Module FP412 6 h	Module FP512 7 h 30	Module FP512 7 h 30
	Photographie	Module FP313 1 h 30	Module FP313 1 h 30	Module FP413 3 h	Module FP413 3 h	Module FP513 3 h	Module FP513 3 h
	Traitement de l'information -Radio	Module FP315 1 h 30	Module FP315 1 h 30	Module FP415 ⁽⁵⁾ 3 h	Module FP415 ⁽⁵⁾ 3 h	Module FP515 ⁽⁵⁾ 4 h 30	Module FP515 ⁽⁵⁾ 4 h 30
	Traitement de l'information - Audiovisuel	Module FP316 1 h 30	Module FP316 1 h 30	Module FP416 ⁽⁵⁾ 3 h	Module FP416 ⁽⁵⁾ 3 h	Module FP516 ⁽⁵⁾ 4 h 30	Module FP516 ⁽⁵⁾ 4 h 30
APPLIC. PRO	Stages	Module AP310 ⁽¹⁾	Module AP310 ⁽¹⁾	Module AP410 ⁽¹⁾	Module AP410 ⁽¹⁾	Module AP510 ⁽¹⁾	Module AP510 ⁽¹⁾
	Productions : journal, ...	Module AP311 ⁽²⁾	Module AP311 ⁽²⁾	Module AP411 ⁽²⁾	Module AP411 ⁽²⁾	Module AP511 ⁽²⁾	Module AP511 ⁽²⁾
MEMOIRE portant sur un thème professionnel		Module ME309 ⁽³⁾	Module ME309 ⁽³⁾	Module ME309 ⁽³⁾	Module ME409 ⁽³⁾	Module ME409 ⁽³⁾	Module ME509 ⁽³⁾
TOTAL HEBDOMADAIRE		24 heures⁽⁴⁾	24 heures⁽⁴⁾	24 heures⁽⁴⁾	24 heures⁽⁴⁾	24 heures⁽⁴⁾	24 heures⁽⁴⁾

(1) Les stages s'effectuent semaine pleine hors scolarité

(2) La quantification des heures s'effectuera suivant les semaines et les missions

(3) Ces modules ne peuvent être quantifiés du fait de leur extrême diversité

(4) A ces heures s'ajoutent les heures consacrées au mémoire, aux stages et aux activités préprofessionnelles ainsi que les heures de contrôles continus

(5) Option au choix Radio (FP415 et FP515) ou Audiovisuel (FP 416 et FP516)

Modules de formation

Unité d'enseignement HISTOIRE

Module HI101 - LE MONDE DES ORIGINES A 1815

Intitulé :	Module HI101 - Le Monde des origines à 1815
Période d'enseignement :	1 ^{er} semestre en DJ
Langue d'enseignement :	Français
Validation :	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
Heures d'enseignement :	6 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP

Les origines

- Le Big Bang
- Les ères géologiques

La Préhistoire

- Des anthropoïdes aux hominidés
- L'Homo Erectus, Neandertal, Cro-Magnon et l'Homo sapiens
- Concentration humaine : du village à la ville, de la tribu à l'Etat
- Arts, sciences et technologies, agriculture et élevage

L'Antiquité

De moins 6000 à moins 2000

- Les civilisations de l'Indus, du Nil, crétoise, sumérienne et akkadienne

De moins 2000 à Moins 500

- Les civilisations phénicienne, mycénienne, celtique, étrusque
- La Grèce, la Perse, la Chine, l'Inde et les Hébreux

De moins 500 à l'an 1

- Guerres médiques, guerre du Péloponnèse, Alexandre le Grand, l'Hellénisme
- Rome, les Empires chinois et indien

De l'an 1 au V^e siècle de notre ère

- L'Empire romain, les empires romains
- Les invasions barbares et la chute de l'Empire romain d'occident

Le Moyen Age

Du V^e au X^e siècle de notre ère

- Les conquêtes arabo-musulmanes
- Les dynasties chinoises, le Japon et l'Asie du sud-est
- L'Europe du Haut Moyen Age
- Les dernières invasions barbares
- L'Afrique médiévale

Du X^e au XV^e siècle de notre ère

- Les croisades et la chute de Byzance
- De Kiev à la Russie
- L'Europe moyenâgeuse (Guerre de Cent Ans, apparition des Etats,...)
- Les religions, les dissidences religieuses et le schisme catholique
- Les empires nomades et l'Inde
- La Chine, le Japon et l'Asie du sud-est
- L'Afrique : Ghana, Kanem, Mali, Ethiopie
- Amérique : les empires incas et aztèques
- Transversalité : le développement des échanges économiques, géographie humaine, arts, sciences et technologies, cultures, art militaire, les grandes explorations, le partage du Monde

1500 à 1815

L'Europe

- L'Europe politique 1500 - 1815
- Cultures et mentalités à l'époque moderne
- La Renaissance
- La Réforme : Hommes et idées, la contre-Réforme
- Les guerres : Art militaires, évolutions stratégiques des guerres d'Italie à la guerre de 30 ans
- Le progrès scientifique et les Lumières
- Le commerce maritime : Découverte de routes, Colonisation
- Bilan de la France à la veille de la Révolution

De la Révolution Française au congrès de Vienne

- Les Révolutions françaises : conséquences nationales et internationales
- L'empire et la nouvelle découpe de l'Europe, le rôle de Napoléon dans l'avènement du nationalisme

La Chine

- Fondements spirituels et idéologiques de l'empire chinois
- Culture et mentalité en Chine Impériale : la campagne, la cour
- Organisation politique de l'Empire
- Evolution de l'Empire : les grandes dynasties

Le Japon

- Origine du Japon
- L'Empereur, le Shogun et le système politique, évolution
- Les contacts extérieurs, les guerres, les représentations

L'Empire Ottoman

- L'Islam
- Organisation politique et sociale

L'Inde

- Les religions en Inde : le Védisme, aux origines du bouddhisme, présentation du bouddhisme
- Les conquêtes et les dominations jusqu'à l'arrivée des Européens : Fonctionnement économique, organisation politique, enjeux (système des castes)
- Les Européens en Inde : Portugais, Français, Anglais et leurs actions respectives, les enjeux

L'Amérique Latine

- Cultures locales avant la conquête
- Les conquistadors (sociologie)
- Les enjeux de la conquête, la méthode
- Le sort des Indiens (exploitations, conversion, extermination)
- Les sociétés d'Amérique latine (continentaux, créoles, métis, esclaves)
- Les rapports avec la métropole

L'Amérique du Nord

- Les premières colonies : les colons et leurs buts
- La déclaration d'indépendance : naissance d'un système politique

La Russie

- Kiev, Novgorod, Moscou
- Naissance de la Russie de Moscou. Yvan IV Le Terrible
- La société et le système russe
- Les Romanov

Module HI102 - LE MONDE DE 1815 A 1989

<i>Intitulé :</i>	Module HI102 - Le Monde de 1815 à 1989
<i>Période d'enseignement :</i>	2 ^{ème} semestre en DJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	6 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP

Approches politique, géopolitique, économique, sociale, technique et artistique, histoire des idées et des religions

L'Europe de 1815 à 1870

- L'Europe du congrès de Vienne
- L'idée de Nation – Nationalisme
- L'Empire Austro-Hongrois, mosaïque d'ethnies, langues, religions
- Les Révolutions de 1830 et 1848 en France et en Europe
- L'Unité Italienne
- L'Unité Allemande

La Russie

- Le XIXe : l'impossible réforme de l'autocratie
- Les mouvements de contestations
- La « Prison des peuples »
- La guerre Russo-Japonaise et la Révolution de 1905

L'Asie

- L'arrivée des Européens : les comptoirs, les influences, les guerres de l'opium
- L'évolution radicale du Japon

L'Afrique noire

- L'Afrique avant l'arrivée des Européens
- L'enjeu colonial Africain
- Les politiques européennes en Afrique

L'Amérique**♦ Sud**

- Les rapports avec la métropole
- Les révolutions
- Les indépendances

♦ Nord

- Société, économie, commerce
- La Guerre de cession
- La conquête de l'Ouest
- Le début de l'impérialisme américain

♦ Le sort des populations indigènes**Les autres politiques coloniales**

- Les actions coloniales américaines, russes, japonaises...
- Idéologies et représentations à la fin du XIX^{ème}

La Révolution industrielle et ses conséquences

- L'industrie nationale et internationale
- Bourgeoisie et prolétariat
- La mondialisation des échanges

Bilan : le monde à la veille de la 1^{ère} Guerre mondiale**L'Europe et le monde**

- Un monde dominé par l'Europe : les empires en 1914
- Alliances et rivalités : prélude à la première guerre mondiale

Guerre en Europe / Guerre Mondiale

- Forces en présences et stratégies
- La mondialisation de la guerre
- Le traité de Versailles et ses conséquences
- L'avènement des USA et la ruine de l'Europe
- Les mutations sociales et culturelles

La révolution Russe et ses conséquences

- Du tsarisme au bolchevisme
- L'installation du socialisme
- La NEP
- Le socialisme stalinien
- L'URSS vu de l'Ouest

Vers le second conflit mondial

- La guerre en Ethiopie
- Le Japon et la Chine
- La guerre d'Espagne et ses enjeux
- L'Anschluss
- Mourir pour Dantzig ?

La seconde guerre mondiale

- Conquête Hitlérienne
- Mondialisation du conflit et victoire alliée
- La France dans la guerre
- Un nouvel équilibre international
- Conséquences culturelles et séquelles physiques

Le système bi-polaire

- La révolution chinoise et ses politiques successives
- L'URSS et les Pays frères
- La politique intérieure et extérieure des USA
- L'Europe et la décolonisation
- Les Pays non alignés

De la détente à l'effondrement

- Déclin et relèvement de l'Europe (la politique française en particulier)
- Les enjeux du monde arabe
- Nationalisme et intégrisme
- La fin du bloc soviétique
- Bilan en 1989

Module HI201 - LE MONDE DE 1989 A AUJOURD'HUI

<i>Intitulé :</i>	Module HI201 - Le Monde de 1989 à aujourd'hui
<i>Période d'enseignement :</i>	3 ^{ème} semestre en DJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	4 heures 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**Monde Ex-Soviétique et Russe**

- Organisations politiques et économiques
 - La communauté des Etats indépendants – (CEI)
 - Les Balkans
 - Le Caucase
 - L'Asie centrale
 - Les Pays Baltes
- Du communisme aux nations
 - Les conflits antérieurs
 - La différenciation des nations
 - Identité, identitarisme et retribalisation
 - Guerre et paix
 - Les révolutions de couleur

Mondes arabes et musulmans

- Organisations politiques et économiques
 - L'Afrique du Nord
 - Le Proche Orient
 - L'Asie de l'Ouest
 - L'Asie du Sud Ouest
- Particularisme et Union arabe
 - Arabité et islam
 - Iranité et chiisme
 - Les conflits identitaires et politiques
 - Les 3 guerres du Golfe

L'Afrique

- Organisations politiques et économiques
 - L'Afrique de l'est
 - L'Afrique de l'ouest
 - L'Afrique arabo-africaine
 - L'Afrique du cône sud
- L'Afrique déchirée
 - Ingérence et démocratie
 - Tribalisme et politique
 - Guerres civiles et guerres traditionnelles
 - Economie et pillage
 - Culture, société, disparités et violence
 - Santé

Le monde de l'entre deux guerres

- La crise économique mondiale
- Les bouleversements culturels : cinéma, déclin du christianisme, communisme...
- La SDN et son échec
- La culture totalitaire et la montée des fascismes
- L'Italie fasciste
- L'Allemagne de Weimar au Nazisme
- La crise politique française
- Les USA : prospérité, dépression, New Deal, aspects sociaux-culturels
- Premières fissures du monde colonisé

L'Asie – Océanie

- La Chine
- L'Asie du Nord - Ouest
- L'Asie du Sud –Est
- L'Inde
- L'Asie centrale
- L'Océanie
- Développement et conflits
 - Délocalisation industrielle
 - Mouvements économiques et pauvreté
 - Choix économiques et démocratie
 - Les séparations
 - Culture, société, disparité et violence

L'Amérique

- Organisations politiques et économiques
 - L'Amérique du Nord
 - L'Amérique Centrale et les Caraïbes
 - L'Amérique du Sud
 - Les grandes organisations économiques
- Contrastes américains
 - Emergences économiques et pauvreté
 - La lente disparition des régimes autoritaires
 - Le parrainage des Etats-Unis
 - Culture, société, pauvreté et violence
 - L'interventionnisme mondial des Etats-Unis

Module HI202 - L'EUROPE

<i>Intitulé :</i>	Module HI202 - L'Europe
<i>Période d'enseignement :</i>	4 ^{ème} semestre en DJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	4 heures 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**La construction européenne**

- L'Après-Guerre
- La Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), 1951
- La Communauté Economique Européenne (CEE), 1957
- Euratom, 1957
- L'acte final d'Helsinki, 1975
- L'Union Européenne (UE), 1992 (Traité de Maastricht)
- L'Ecu (1979) puis l'Euro (2002)
- L'élargissement à l'Est

La démocratie à l'épreuve

- Les fondements de la démocratie en Europe (de la fin du XIXe siècle au début des années 20)
- Les réactions totalitaires (des années 20 aux années 50)
- Les démocraties européennes se relèvent lentement (des années 50 aux années 80)
- Les mutations démocratiques (des années 90 à aujourd'hui)

Construction et mutations des sociétés européennes

- L'Etat social
- Approche comparative des sociétés ouest-européennes

Etats, nations et nationalismes en Europe

- Typologie des Etats-Nations (depuis le XIXe siècle)

Vers la fin des Etats-Nations Le système politique européen

- Le système parlementaire
- La Commission Européenne et le Conseil des ministres

Démocratie Européenne

- De l'homo-économicus au citoyen européen
- La citoyenneté européenne
- Justice et Convention européenne des droits de l'homme

Politique intérieure

- La politique monétaire
- Les décisions communes
- Le droit des Etats
- L'intégration par le droit
- Le droit dérivé

Politique extérieure

- Géopolitique
- Sécurité régionale
- L'Europe : Géant économique et nain politique ?
- La défense européenne en question (PESC)

Module GE103 - GEOGRAPHIE DES ENSEMBLES MONDIAUX

<i>Intitulé :</i>	Module GE103 - Géographie des ensembles mondiaux
<i>Période d'enseignement :</i>	1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP1^{er} semestre lié au module HI101**Pour chacun des territoires suivants :**

- Chine
- Asie Centrale
- Inde
- Le Japon et la Corée
- Amérique latine
- Amérique du Nord
- Russie
- Proche et Moyen Orient ; Afrique du Nord
- Afrique Noire

Géographie des populations**Géographie physique****Populations (Ethnies, religions langues, répartitions)****Ressources naturelles traditionnelles**2^{ème} semestre lié au module HI102**Introduction à la géopolitique****Géopolitique et relations internationales au XIX^{ème}****Géopolitique et relations internationales au XX^{ème} siècle****Géopolitique de la 1^{ère} et 2^{ème} guerre mondiale****L'entre-deux-guerres****Géopolitique de la guerre froide****Décolonisation et émergence du tiers-monde****Evolutions territoriales et enjeux politiques****Module GE203 - JEUX ET ENJEUX POLITIQUES, ECONOMIQUES ET SOCIAUX**

<i>Intitulé :</i>	Module GE203 - Jeux et enjeux politiques, économiques et sociaux
<i>Période d'enseignement :</i>	3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**Démocratie**

- Etat et régulation sociale et politique
- Multipartisme et démocratie réelle
- Communication et utopie sociale et politique
- L'Internet, l'écologie, la décentralisation et la démocratie

Economie

- La création de l'Euro et le système monétaire international
- L'organisation mondiale du commerce (OMC)
- Globalisation financière et fusions géantes
- La mondialisation de l'économie et la constitution d'ensembles économiques régionaux
- Mobilité des investissements, présence de l'Etat et territoires nationaux
- Organisation du travail, autonomie et transformation des formes d'emploi.

Société et développements humains

- Les inégalités hommes – femmes
- Fracture sociale et société duale
- Bioéthique et santé
- La planète en danger (l'eau, l'énergie, l'écologie...)
- Déséquilibre démographique et équilibre économique
- Sécurité et insécurité alimentaire
- L'éducation
- Démographie prospective
- Les migrations internationales
- La mondialisation de l'économie et des cultures (Village « Global »)
- Les nouvelles formes du travail

Géopolitique et relations internationales au XXI^{ème} siècle

- La puissance (les facteurs de puissance)
- La sécurité collective des Etats et l'ordre mondial
- La politique de coopération Nord-Sud
- La prolifération et la dissémination des armements
- Tentative de compréhension des conflits entre états
- Ingérences et droit international
- Les ONG
- Le renouveau religieux
- Le terrorisme
- Mafias et criminalité organisée

Modules GE301 et GE401 - THEMATIQUES DU MONDE ACTUEL

<i>Intitulé :</i>	Modules GE301 et GE401 - Thématiques du Monde actuel
<i>Période d'enseignement :</i>	Module GE301 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DJ ou 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DSJ Module GE401 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DSJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	Module GE301 : 4 heures 30 par semaine Module GE401 : 3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**Module GE301****Racisme et antisémitisme****L'Islam****La guerre****Sport et société****Les stupéfiants (de la production à la lutte anti-drogue)****Autres thèmes en fonction de l'actualité****Module GE401****Le renseignement et les services secrets****Mafia et criminalité organisée****La guerre moderne (Révolution dans les affaires militaires RMA)****Stratégie au XXI^e siècle, privatisation et mercenariat****Médias, démocratie et droits de l'homme****Autres thèmes en fonction de l'actualité ou désidérata des étudiants (thèmes proposés)****Module GE515 - ACTUALITE**

<i>Intitulé :</i>	Module GE515 - Actualité
<i>Période d'enseignement :</i>	Module GE515 - 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DSJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**Regard historique sur l'actualité**

Module SH112 à SH312 - SCIENCES HUMAINES ET EPISTEMOLOGIE

<i>Intitulé :</i>	Modules SH112, SH212 et SH312 - Sciences humaines et épistémologie
<i>Période d'enseignement :</i>	Module SH112 : 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DJ Module SH212 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DJ Module SH312 : 4 ^{ème} et 5 ^{ème} semestre en DJ ou 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DSJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	Modules SH112, SH212 et SH312 : 1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**Introduction et méthodes**

- Histoire générale des sciences humaines :
 - Sociologie
 - Psychologie
 - Psychosociologie
 - Histoire
 - Epistémologie...
- Objet des différentes sciences humaines, leurs relations et subdivisions
- Techniques de recherches et méthodes en sciences humaines
 - La systématisation :
Observation : définition, recueil de données, question d'étude
Expérimentation : hypothèse, définition de variables de recherche
Analyse corrélationnelle : résultats, tests statistiques, interprétations
Les techniques de recherche : questionnaires et entretiens
 - La déontologie

L'organisation et les mécanismes de production de la société

- Les ensembles humains
- Les sociétés traditionnelles et les sociétés industrielles
- Les cultures : échanges culturels et acculturation
- La régulation sociale :
 - Normes, valeurs, règles Mythes, idéologie, croyances
 - Mœurs, coutumes, rites
- La stratification sociale :
 - Classes sociales
 - Statut, rôle
 - Reproduction et mobilité sociale

Relations interpersonnelles et communication

- Les dimensions de la communication
- L'individu et le groupe :
 - Groupes sociaux : phénomènes de foule, groupe restreint, organisation, institution
 - Construction de l'individu dans le groupe : groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation, imitation, déviance
 - Influences sociales : création des normes, conformité, innovation et changement social, obéissance et soumission à l'autorité, persuasion, leadership et dynamique de groupe
 - Relations intergroupes : alliance, conflit, discrimination sociale, catégorisation, identité sociale, pouvoir
- Penser et comprendre son environnement :
 - Rumeurs
 - Théories implicites : préjugés et stéréotypes
 - Croyances, représentations et illusions
 - Attributions
- Percevoir et interagir avec autrui
 - Auto-perception et perception d'autrui : estime de soi, comparaison sociale
 - Relations interpersonnelles : agression, altruisme, attraction, relation d'aide

Epistémologie des sciences

- Nature, objet, définitions
- Epistémologie générale et philosophie des sciences (Gaston Bachelard, Karl R. Popper, Thomas Kuhn, Imre Lakatos, Paul Feyerabend)
- Les sciences empiriques
 - La vérité scientifique
 - La méthode de validation des théories scientifiques
 - Sciences expérimentales et sciences d'observation
 - Sciences explicatives et sciences interprétatives
 - Sciences prédictives
- La validation scientifique
 - Science et langage
 - Les faits et la vérification des énoncés d'observation
 - Le falsificationnisme :
Le progrès scientifique
Méthode falsificationniste
 - Le holisme épistémologie :
Mise à l'épreuve d'une hypothèse
Holisme et expérience cruciale
Holisme et falsificationnisme
- Réflexion sur le rapport entre une théorie scientifique et son objet
 - Les formulations traditionnelles
 - Le débat réalisme / antiréalisme
 - Phénoménisme, réductionnisme, conventionnisme

La science en tant que processus historique

- Les dynamismes scientifiques
- Les conceptions du progrès scientifique
- Le relativisme

Modules SS106 et SS206 - ECONOMIE ET DROIT CONSTITUTIONNEL

<i>Intitulé :</i>	Modules SS106 et SS206 - Economie et droit constitutionnel
<i>Période d'enseignement :</i>	Module SS106 : 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DJ Module SS206 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	Module SS106 : 3 heures par semaine Module SS206 : 1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**ECONOMIE GENERALE****Approche méthodologique****Champ notionnel**

- Les fondements de la connaissance économique
- Les fonctions économiques
 - la production
 - la répartition
 - la consommation et l'épargne

Le financement de l'économie**La régulation****Les relations économiques internationales**

- Les échanges internationaux de biens et services
- Les mouvements de capitaux

L'économie mondiale

- L'hétérogénéité de l'économie mondiale
- Les efforts d'intégration : l'exemple de l'Union Européenne
- L'OMC
- Les modalités et difficultés de l'économie de transition de l'économie planifiée à l'économie de marché

DROIT CONSTITUTIONNEL**Introduction**

- Le droit dans la société
- Le droit constitutionnel
- Institutions, régimes, systèmes
- Institutions politiques et institutions non politiques

Le modèle démocratique

- Le développement du modèle démocratique
 - l'élaboration du modèle démocratique : la formation, l'expansion, la démocratie politique
 - la transposition du modèle démocratique : la technocratie occidentale, les emprunts par les systèmes autoritaires
- Les éléments du modèle démocratique
 - la représentation populaire et l'élection : le principe de la représentation populaire, les partis politiques dans l'élection, le développement de l'élection, les systèmes électoraux
 - la séparation du Gouvernement et du Parlement : l'organisation du Parlement, les relations Parlement-Gouvernement
 - le contrôle juridictionnel des gouvernants

Les régimes politiques dans le monde

- Les démocraties libérales
 - les structures socio-économiques
 - les idéologies
 - les régimes de type européen
 - le régime des Etats-Unis d'Amérique
- Les démocraties populaires
 - les structures socio-économiques
 - les idéologies
 - les institutions
 - l'ancien régime soviétique
 - le régime chinois
 - les différents régimes du Tiers-Monde
- Les régimes autoritaires
 - les anciennes monarchies européennes
 - les monarchies contemporaines
 - les dictatures conservatrices
 - le fascisme
 - les tentatives théocratiques
 - du parti unique à la démocratisation

Modules SS306, SS406 et SS506 - ECONOMIE ET DROIT DES MEDIAS

<i>Intitulé :</i>	Modules SS306, SS406 et SS506 - Economie et droit des médias
<i>Période d'enseignement :</i>	Module SS306 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DJ ou 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DSJ Module SS406 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DSJ Module SS506 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DSJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP

La législation des médias

La jurisprudence

Les statuts (Association, SARL de presse...)

Les déclarations préalables et la demande ISSN

Le dépôt légal, administratif, judiciaire

Les délits de presse : responsabilités, immunités et atteinte à l'ordre public, à la justice, à l'intimité...

Le droit de réponse

La commission paritaire Le statut de journaliste

Mobilisation d'une équipe autour d'une ligne éditoriale

Hiérarchie, responsabilités, planning

Ressources financières : budget, investissement, amortissement, publicité

La fabrication du produit et les partenaires (imprimeries)

La distribution : kiosques, VPC, sélection et saupoudrage

Module SS213 - HISTOIRE DU JOURNALISME

<i>Intitulé :</i>	Module SS213 - Histoire du journalisme
<i>Période d'enseignement :</i>	3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**Le pré-journalisme****La fondation (1881-1918)**

- La loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881
- L'impunité du journalisme
- La presse de masse
- De la concurrence à la consommation
- Apparition du reportage
- Développement de l'image, de la photographie
- Le corporatisme
- Le développement des rédactions
- Le statut du journaliste
- Ethiques et fonctions
- 1914-1918 - la grande guerre et la mobilisation de la presse
- Déontologie

Le développement (1918 - 1939)

- La crise de l'après guerre
- Développement et représentation du reportage
- Le radioreportage
- Formation et professionnalisation
- La loi fixant le statut de la presse du 29 mars 1935
- Le syndicalisme
- La commission de la carte d'identité professionnelle
- La régulation législative de la profession

La guerre et l'occupation (1939 -1945)

- L'effort de guerre : censure et propagande
- L'occupation : silence, encadrement professionnel et collaboration
- La résistance
- L'épuration

La presse aujourd'hui (depuis 1945)

- Le journal
 - les caractéristiques
 - la fabrication
 - la publicité
 - la distribution
- Les entreprises de presse écrite
- Les chaînes de télévision
- Les chaînes de radiophonie
- Les groupes
- Les organes de presse
- Le droit de la presse
 - les formalités à la création
 - les formalités à chaque parution
 - les délits particuliers de la presse
 - les régimes particuliers
- Le droit de l'écriture journalistique
 - la responsabilité pénale
 - la responsabilité civile
- La profession de journaliste
 - la carte de presse
 - le statut de journaliste
 - la clause de conscience

Modules SS318 et SS418 - INSTITUTIONS DES GRANDES PUISSANCES MONDIALES

<i>Intitulé :</i>	Modules SS318 et SS418 - Institutions des grandes puissances mondiales
<i>Période d'enseignement :</i>	Module SS318 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DJ ou 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DSJ Module SS418 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DSJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP

Les institutions françaises

Les institutions européennes (les états membres et l'Union Européenne)

Les Etats-Unis

La Russie

La Chine

Divers exemples significatifs (Egypte, Iran, Corée du Nord...)

Les institutions internationales

Modules LV104 et LV204 - LANGUE FRANÇAISE ET CULTURE LITTÉRAIRE ARTISTIQUE

<i>Intitulé :</i>	Modules LV104 et LV204 Langue Française et Culture littéraire et artistique
<i>Période d'enseignement :</i>	Module LV104 : 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DJ Module LV204 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	1 heure 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**FRANÇAIS TECHNIQUE****Maitrisés préalables**

- reconnaître les tournures syntaxiques
- maîtriser le lexique, l'orthographe et la grammaire
- rédiger un message dont le graphisme soit lisible
- maintenir l'enchaînement logique
- respecter le système d'énonciation

Les modalités

- questions d'analyse et de compréhension
- travaux d'écritures
- types littéraires

L'énonciation

- énoncé et énonciation
- marques et pièges de l'énonciation

L'organisation lexicale

- sens
- justification
- réseaux et champs lexicaux

La structure de l'argumentation

- thèse, arguments, exemples
- les types de raisonnement
- relations et connecteurs logiques

La rhétorique et les procédés oratoires

- les figures de style
- quelques procédés oratoires

CULTURE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE*Le programme suit celui d'histoire, à savoir :*

- Rappel des grands mouvements depuis la préhistoire jusqu'à l'Impressionnisme
- Quelques thèmes :
 - L'art Russe, de l'Islam, de la Chine, du Japon, de l'Afrique Noire, des Etats-Unis, de l'Amérique Latine
 - L'art en Europe : les grands mouvements du XXème siècle
 - La photo
 - Le théâtre
 - Le Roman
 - L'art contemporain, les installations

Notions d'histoire littéraire**Les grands mouvements littéraires****Littérature de tous les pays****Histoire de l'art**

- Rappel sur les grands mouvements depuis l'antiquité
- L'évolution de la perspective, de l'utilisation des couleurs, du modelé, de la thématique, de l'iconographie...
- L'impressionnisme
- Les grands mouvements artistiques du XXème siècle :
 - Le cubisme
 - Le fauvisme
 - Le surréalisme et dada
 - L'expressionnisme
 - L'art abstrait
 - Le tachisme
 - Le pop-art
 - Le land-art
 - L'art conceptuel...

Arts et littérature

- Renaissance et humanisme
- Période classique et baroque
- Le Siècle des Lumières
- La diversité du XIXème
- XXème et modernité...

Etude d'œuvres intégrales en relation avec :

- La création littéraire
- La fonction de l'écrivain et sa place dans la société
- La fonction de la littérature
- Convergences entre art et littérature

Modules LV107 à LV507 - LANGUE ANGLAISE ET CIVILISATION**Modules LV208 à LV508 - LANGUE ESPAGNOLE, INITIATION ET CIVILISATION**

<i>Intitulé :</i>	Modules LV107, LV207, LV307, LV407 et LV507 - Langue anglaise et civilisation Modules LV208, LV308, LV408 et LV508 - Langue espagnole, initiation et civilisation
<i>Période d'enseignement :</i>	Modules LV107 : 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DJ Module LV207 et LV208 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DJ Module LV307 et LV308 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DJ ou 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DSJ Module LV407 et LV408 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DSJ Module LV507 et LV508 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DSJ
<i>Langues d'enseignement :</i>	Modules LV107 à LV507 : Français et Anglais Modules LV208 à LV508 : Français et Espagnol
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	Modules LV107 à LV507 : 3 heures par semaine Modules LV208 et LV308 : 1 heure 30 par semaine Modules LV408 et LV408 : 3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP

Les thèmes abordés en langue suivent le programme d'histoire

Bases

- Mise en homogénéité des connaissances
- Révision de la grammaire, du vocabulaire et de la syntaxe
- Reprise des bases phonétiques
- Maîtrise des diverses spécificités propres à la langue

Compréhension de document

- Presse écrite quotidienne, hebdomadaire, etc.
- Journaux et magazines télévisés, émissions et informations radiophoniques

Production de documents écrits, audio et vidéo**Maîtrise de la réduction de documents écrits, audio et vidéo**

- Lecture
 - reconstruction de la chaîne de signification
 - les trois niveaux de « lecture »
 - la lecture méthodique
- Rédiger préalablement
 - manipuler les tournures syntaxiques
 - maîtriser le lexique, l'orthographe et la grammaire
 - rédiger un message dont le graphisme soit lisible
 - maintenir l'enchaînement logique
 - respecter le système d'énonciation
 - reproduire les idées de l'auteur avec fidélité
 - Maîtrise de la synthèse de documents écrits, audio et vidéo
- Eléments de réalisation
 - les modalités : questions d'analyse et de compréhension, travaux d'écriture, types littéraires
 - l'énonciation : énoncé et énonciation, marques et pièges de l'énonciation
 - l'organisation lexicale : sens, justification, réseaux et champs lexicaux
 - la structure de l'argumentation : la problématique, thèse, arguments, exemples, les types de raisonnement, relation et connecteurs logiques

Civilisation Anglo-saxonne (Royaume Uni, Etats Unis, Australie...) ou hispanique**Lexique spécifique****Grammaire - Vocabulaire****Pratique orale - Phonétique****Lecture de journaux et documents spécialisés**

- Vocabulaire spécifique
- Néologisme et abréviations

Commentaires et résumés de documents dans la langue**Thème et version de documents****Compréhension orale**

- Traduction d'un message audio (traduction instantanée)

Discussion

- Les différents accents
- Les spécificités régionales

Modules FP105 et FP205 - TECHNIQUES ET PRATIQUES D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION

<i>Intitulé :</i>	Modules FP105 et FP205 - Techniques et pratiques d'expression et de communication
<i>Période d'enseignement :</i>	Module FP105 : 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DJ Module FP205 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**Culture générale et pratique de la communication**

- Culture générale
 - définition de la communication
 - histoire de la presse
- Pratique de la communication
 - s'informer, les différents médias : du papier au numérique
 - analyser
 - structurer et argumenter
 - produire
 - optimiser la communication

Psychologie de la communication

- Théorie générale de la communication et sémiologie
 - de l'information à la communication
 - de la sémiologie à la sémantique
 - la communication interpersonnelle dans les organisations
- Dimension psychologique de la communication
 - les différentes approches psychologiques des partenaires de la communication
 - outils de recherche et d'analyse de contenus
- Dimension sociologique de la communication
 - sociologie : définitions, objets d'étude, méthodes.
 - structures sociales et rapports sociaux
 - critères et mécanismes de co-régulation sociale
 - les moyens et supports de communication des valeurs et normes sociales
 - les principaux domaines de la vie sociale et les codes socioculturels correspondants

Stratégie de communication des organisations

- La démarche de la communication
 - image de l'organisation et communication globale
 - la démarche stratégique
- Le cadre de la communication des organisations
 - typologie des organisations
 - les publics concernés
 - les auteurs de la communication
 - l'organisation de quelques professions
- La communication commerciale
 - les données mercatiques
 - les moyens disponibles
 - la stratégie

- La communication non marchande
 - la communication institutionnelle
 - la communication sociale
 - la communication interne

L'écriture journalistique

- L'information
 - pourquoi Internet ?
 - définir le lecteur
 - comment informer ce lecteur-là
 - les contraintes
 - la logique de l'environnement
- L'écriture
 - la dépêche d'agence
 - l'essentiel et l'accessoire
 - les phrases
 - le style
 - l'accroche
 - les plans
- Les genres
 - l'informatif
 - le commentaire
 - le genre élaboré
 - l'encadré
- L'impact visuel
 - le titre
 - le chapeau
 - les illustrations
 - la typographie
 - la Une
- Les sources d'informations
 - l'information reçue
 - les sources documentaires
 - l'information recherchée
 - le secret des sources

Modules FP312 à FP512 - COLLECTE ET ANALYSE DE L'INFORMATION ECRITE

<i>Intitulé :</i>	Modules FP312, FP412 et FP 512 - Collecte et analyse de l'information
<i>Période d'enseignement :</i>	Module FP312 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DJ ou 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DSJ Module FP412 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DSJ Module FP512 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DSJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	Modules FP312 et FP412 : 6 heures par semaine Module FP512 : 7 heures 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**Les sources d'information****Méthodes de recherches****Informations reçues**

- Communiqués de presse
- Courrier des lecteurs
- Communications diverses

Sources documentaires

- Agence de presse
- Internet
- Banque de données

Le terrain

- L'enquête
- Le reportage
- L'interview : les différents types d'interview, préparation, déroulement, réécriture

La lecture, l'audition, le visionnage et la critique de l'information

- décrypter, synthétiser, critiquer et recouper les sources

La provenance des informations**La vérification de l'information et ses possibilités d'exploitation****La part de risque****Lecture et analyse pratique****Synthèse**

Modules FP113 à FP513 - PHOTOGRAPHIE

<i>Intitulé :</i>	Modules FP113, FP213, FP313, FP413 et FP 513 - Photographie
<i>Période d'enseignement :</i>	Module FP113 : 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DJ Module FP213 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DJ Module FP313 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DJ ou 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DSJ Module FP413 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DSJ Module FP513 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DSJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	Module FP113, FP213 et FP313 : 1 heure 30 par semaine Modules FP413 et FP513 : 3 heures par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP**Lecture de l'image et culture visuelle en photographie**

- Histoire de la photographie
- Sémiologie et esthétique de l'image
- Analyse plastique et analyse iconique
- Photographie et presse
- Esthétiques photographiques

Photographie : techniques de base

- Le matériel photographique
- Les optiques : adapter sa focale au sujet
- Cadrage et composition
- L'exposition
- Netteté et vitesse de prise de vue
- Etude de la lumière
- Rapport diaphragme / vitesse
- La lumière réfléchi
- Flash de débouchage et flash d'éclairage
- Balance des blancs

Photographie numérique

- La maîtrise des menus
- Taille, résolution
- L'histogramme et le système des couleurs
- Les accessoires
- Photoshop et le traitement de l'image :
 - post-production élémentaire
 - le travail de retouche

Pratique de la photographie

- Préparer un sujet photographique
- Le sujet personnel et le travail de commande
- L'édition et le rendu d'un travail photographique

Modules FP115 à FP515 - TRAITEMENT DE L'INFORMATION RADIO

Modules FP116 à FP516 - TRAITEMENT DE L'INFORMATION AUDIOVISUEL

<i>Intitulé :</i>	Module FP115, FP215 et FP315 -Traitement de l'information – Radio Modules FP415 et FP515 -Traitement de l'information – Option Radio Module FP116, FP216 et FP316 - Traitement de l'information – Audiovisuel Modules FP416 et FP516 - Traitement de l'information – Option Audiovisuel
<i>Période d'enseignement :</i>	Module FP 115 : 1 ^{er} semestre en DJ Module FP116 : 2 ^{ème} semestre en DJ Module FP215 : 3 ^{ème} semestre en DJ Module FP216 : 4 ^{ème} semestre en DJ Modules 315 et FP316 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DJ ou 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre en DSJ Modules FP415 et FP416 : 3 ^{ème} et 4 ^{ème} semestre en DSJ Modules FP515 et FP516 : 5 ^{ème} et 6 ^{ème} semestre en DSJ
<i>Langue d'enseignement :</i>	Français
<i>Validation :</i>	Examens partiels pour 50 % de la note Examen final avec un écrit et un oral pour 50 % de la note restante
<i>Heures d'enseignement :</i>	Modules FP115, FP116, FP215, FP216, FP315 et FP316 : 1 heure 30 par semaine Modules FP415 et FP416 : 3 heures par semaine Modules FP515 et FP516 : 4 heures 30 par semaine

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION SUIVANT LE REFERENTIEL DE L'EJC/ISFP

Remarque :

En 1^{ère} année les module FP315 et FP316 Traitement de l'information – Radio et Traitement de l'information : Audiovisuel sont obligatoires.
Par contre en 2^{ème} et 3^{ème} année les modules FP415, FP515, FP416 et FP516 sont optionnels, l'étudiant choisira l'option Radio ou l'option Audiovisuel.

La forme et le fond

La problématique

La mise en forme selon le support

Quel est le public ? Qui informe-t-on ?

Le ton de l'information en fonction des spécificités du sujet ou des lecteurs

La dépêche d'agence : l'information claire et directe

Le style et l'accroche journalistique

Le plan de l'article

Les différents genres informatifs : la brève, le filet, l'article, le résumé, le commentaire, l'écho, le billet...

La mise en page et l'impact visuel de l'information

- Titres et sous titres
- Les illustrations
- La typographie

Vie pratique

LE LOGEMENT

Afin de favoriser l'installation de nos étudiants à Toulouse-Blagnac, nous mettons à leur disposition, sur simple demande et gratuitement, deux services spécifiques : une brochure "Logement et vie pratique » et le « Forum du logement ».

➤ BROCHURE « LOGEMENT ET VIE PRATIQUE »

D'une part, cette brochure répertorie les adresses utiles et les différentes pistes pour trouver un logement sur Toulouse-Blagnac :

- Les aides au logement et quelques règles à connaître
- Les divers organismes de logement : CRIJ, CROUS, ...
- Les résidences étudiantes qui proposent des appartements type T1, T2 équipés, parfois meublés, avec accès à divers services : salle de sport, cafétéria, ...
- Les logements sociaux HLM (l'attribution se fait sur des critères sociaux)
- Les cités et résidences universitaires gérées par le CROUS, (l'attribution se fait sur des critères sociaux)
- Les agences immobilières qui proposent un grand nombre d'offres de location et de ventes, moyennant des frais d'agence ou frais de gestion
- Les centres d'hébergement et les foyers qui proposent un ensemble de prestations et de garanties, en particulier pour les étudiants très jeunes
- Les sites Internet

D'autre part, vous y trouverez aussi les rubriques :

- « Travailler » : informations sur vos droits, CV et lettre de motivation, des idées d'emplois saisonniers
- « Pratique » : informations sur Blagnac et Toulouse (cinémas, médiathèque, équipements sportifs, musées...)

➤ FORUM DU LOGEMENT

Le forum du logement géré par le secrétariat de l'ISFP, a pour objet de permettre à **nos étudiants inscrits** :

- de connaître les coordonnées de quelques particuliers qui nous proposent des logements
- de proposer ou de rechercher un logement en colocation. La procédure est la suivante : l'étudiant informe par écrit (ou par courriel) le secrétariat de son souhait en fixant les conditions générales (préférence garçon/fille, loyer maxi...). Suivant la concordance des demandes, le secrétariat fournira, après accord des personnes concernées, les coordonnées de chacun.
- pour les étudiants n'ayant pas Internet, d'avoir accès aux petites annonces des publications locales

Secrétariat : 05 61 71 60 43

➤ LES AIDES AU LOGEMENT

Il existe trois types d'aide au logement, aide personnalisée au logement (APL), allocation de logement à caractère social (ALS) et allocation de logement à caractère familial (ALF). Ces aides ne sont pas cumulables.

Renseignements : **CAF Toulouse** : 24 Rue Riquet 31046 Toulouse Cedex 9 - 08 21 01 99 31

Simulation de vos droits sur Internet : www.caf.fr (*formulaire de demande d'aide au logement en ligne*).

LES REPAS

De nombreuses possibilités permettent de se restaurer à Blagnac, le midi ou le soir. Nous vous proposons quatre solutions :

➤ LA RESTAURATION COLLECTIVE ET PRIVEE

Plus de quarante lieux de restauration collective ou privée se trouvent à proximité de l'ISFP. Ils assurent la restauration des personnels des nombreuses entreprises installées à Toulouse Blagnac (AIRBUS, AEROSPATIALE, AEROPORT INTERNATIONAL, ZONE AEROPORTUAIRE de Toulouse-Blagnac, LECLERC, CHR PURPAN, etc..).

Tous les niveaux de prix et de qualité y sont représentés.

➤ LE FOYER DE L'ISFP

Sur le site du 265 route de Grenade à Blagnac, l'ISFP possède un foyer équipé de micro-ondes, d'une cafetière et de distributeurs de boissons. Les étudiants peuvent s'y réunir durant la journée et particulièrement lors des repas afin de consommer sur place leurs plats emportés.

➤ LE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS – SECTION RESTAURATION HOTELLERIE

A proximité de notre établissement du 265 route de Grenade à Blagnac, ce CFA propose à nos étudiants des repas à prix modestes.

21 Avenue Georges Brassens 31700 BLAGNAC

➤ LE RESTAURANT DU CROUS

A proximité de notre établissement du 265, route de Grenade à Blagnac, ce restaurant de 170 places accueille nos étudiants (tickets restaurant universitaire).

5 rue Georges Sand 31700 BLAGNAC

BLAGNAC

⇒ HOTEL DE VILLE

Place Jean Louis Puig 31706 Blagnac – 05 61 71 .72 00 / www.mairie-blagnac.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

Service de la carte blanche : 05 61 71 73 20 (8h30/12h et 13h30/18h) / carteblanche@mairie-blagnac.fr

La carte blanche est un moyen de paiement et d'accès aux services municipaux blagnacais : restauration scolaire, centre de loisirs, piscine et patinoire, Odysud.



⇒ CPAM ET CAF : Avenue des Pins, Blagnac– 0 820 25 31 10 / www.caf.fr

⇒ CENTRE MEDICO-SOCIAL : 10 Avenue du Parc, Blagnac - 05 61 71 03 50

⇒ MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

La maison de l'emploi et de l'insertion regroupe le Service emploi municipal, la mission locale et le PIJ.

1 bis Rue des mimosas, Blagnac - 05 61 71 01 50

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).



✓ PIJ

Un lieu d'information pour tous les jeunes, doté d'un centre de documentation et d'une salle multimédia.

Il offre également un accompagnement ciblé dans les différentes démarches de la vie quotidienne (logement, formation, jobs,...). Permanence du CLLAJ Comité Local du logement autonome des jeunes sur RV.

Tél 05 61 71 01 55 / pij31.blagnac@crij.org

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).

✓ Mission locale

Accueil, information et orientation des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi - 05 61 71 02 70

⇒ MAISON DE LA SOLIDARITE



La maison de la solidarité accueille, informe et propose un accompagnement personnalisé dans les démarches sociales. Elle propose un soutien individuel dans les démarches relatives aux difficultés financières, à la santé, au logement, au handicap, au RMI... ainsi que des animations collectives autour de la santé, du logement, de la consommation, du surendettement...
7, place Jeanne Hérisson - 05 61 71 76 12

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

⇒ ANPE

11, mail Louis Aragon, Blagnac – 0 811 550 131 / www.anpe.fr/ale.blagnac@anpe.fr

Ouverte du lundi au jeudi de 8h45 à 16h45 et le vendredi de 8h45 à 11h45.

⇒ CINEMAS

✓ **Méga CGR** : ZAC Grand Noble, Blagnac, 12 salles – 08 92 68 85 88 / www.cgrcinemas.fr/blagnac

✓ **Le Rex** : 11 Rue Baquié Fonade, Blagnac – 05 61 71 56 16

⇒ ODYSUD - ESPACE CULTURE MULTIMEDIA

4 Avenue du Parc, Blagnac – 05 61 71 75 15 / www.odyssud.com

✓ **L'atelier** (postes Mac et PC), logiciels dédiés aux différents supports multimédia (bureautique, image, son, web, vidéo...), périphériques (imprimantes, graveur CD, caméra numérique) et jeux vidéos. Ateliers de création graphique, stages de sensibilisation à Internet et à l'informatique musicale.
Ouvert en libre service.

✓ **La Médiathèque** : Une bibliothèque adulte et une bibliothèque Jeunesse, postes en réseau pour recherche documentaire sur Internet et consultation de Cd Roms.
Ouverte le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 13h à 19h.

✓ **La ludothèque** : utilisation gratuite sur place, prêt pour les adhérents et animations ponctuelles
Ouverte du mardi au samedi de 13h à 19h



C'est aussi deux salles de spectacles (Musique, théâtre, danse), une salle d'expositions, un auditorium et une halte-garderie.

⇒ CONSERVATOIRE, ECOLE DE DANSE

Place des arts, Blagnac – 05 62 74 51 60

⇒ ATELIERS D'ART

2 Rue Croix blanche, Blagnac – 05 61 71 63 12

- ✓ **Arts plastiques** : dessin, peinture, gravure, modèle vivant. Public adultes enfants et ados.
- ✓ **Bricol'art** : bricolage créatif adultes et enfants.
- ✓ **Terre** : modelage, diverses techniques de façonnage, sculpture, tour, technique du raku, émaillage.
- ✓ **Reliure** : reliure traditionnelle et originale, mosaïque, dorure, titrage des livres, marbrure du papier.
- ✓ **Photo** : initiation, perfectionnement, prises de vue, développement et tirage.
- ✓ **Encadrement classique et créatif** : restauration de cadres anciens, dorure à la feuille et patines.
- ✓ **Patchwork** : création d'objets utilitaires et décoratifs (plaid, dessus de lit, tapis de jeux enfants...), selon différentes techniques d'assemblage.
- ✓ **Arts appliqués** : peinture décorative sur bois et tôle, pochoir, peinture sur soie, coton, laine et lin par application ou par teinture.
- ✓ **Théâtre** : ateliers collectifs pouvant donner lieu à des spectacles originaux. Enfants et ados.

⇒ PISCINES

✓ **Piscine municipale - Complexe nautique des Ramiers**

Ouvert été et hiver – 05 61 71 76 31

Natation et plongée

Tarifs réduits avec la Carte Blanche.



✓ **Bassin d'apprentissage** : 05 61 71 76 31

Cet équipement est conçu pour des activités spécifiques et notamment pour les plus petits avec des espaces aquatiques aménagés comprenant des modules de jeux et du matériel pédagogique.

Aquagym, natation initiation, activités aquatiques

⇒ PATINOIRE

10 Avenue du Général De Gaulle – 05 62 74 71 40 / www.patinoireblagnac.fr

Tarifs réduits avec la Carte Blanche.

Patinage sur glace, hockey, animations, soirées à thème.

⇒ COMPLEXES SPORTIFS

- ✓ **Complexe sportif du Ramier** : Rugby, football brésilien, pétanque, billard français, patinage à roulette, roller skating, salle polyvalente, Club House Basket, centre de dressage canin
- ✓ **Complexe sportif de Naudin** : Boxe anglaise, gymnastique, tir à l'arc, arts martiaux, tennis de table, tir au pistolet à air comprimé, padel, pelote basque...
- ✓ **Complexe sportif du Ritouret** : Volley ball, basket, handball, rugby, twirling, judo, tennis (courts extérieurs et intérieurs), lac de pêche
- ✓ **Complexe sportif des Barradels** : Football, badminton, pétanque
- ✓ **Complexe sportif du Grand Noble** : Rugby, football, athlétisme, basket, handball
- ✓ **Base de sports des 15 sols** : Fosses de ball-trap, piste 4x4, piste d'aéromodélisme, lacs de pêche, stands de tir
- ✓ **Centres privés** :
 - **Aéro-squash** 94 Avenue de Cornebarrieu – 05 61 71 94 07
 - **Anatogym** : 1 Rue du Limousin – 05 61 71 56 00
 - **Euroforme** : 82 Route de Grenade – 05 61 71 88 81
 - **Movida** : Impasse Emile Zola – 05 61 71 45 28
 - **Espace Arts martiaux** : 94 Rue de Bordebasse – 05 61 71 24 87

⇒ LES PARCS

A pied ou à vélo, Blagnac propose plusieurs lieux et circuits de balade.

- ✓ **Parc du Ritouret**, Odyssud
- ✓ **Parc des Ramiers**, berges de la Garonne
- ✓ **Parc du Grand Noble**
- ✓ **Ramier des 15 sols**, l'île aux oiseaux

LES TRANSPORTS

➔ TRANSPORTS PAR MOYENS PERSONNELS

L'ISFP étant proche du périphérique toulousain, l'accès en automobile y est extrêmement aisé. Les places de stationnement sont à proximité de l'établissement.

➔ LES TRANSPORTS EN COMMUN

✓ TISSEO - Réseau urbain

Tisséo - SMTC gère les transports publics de l'agglomération toulousaine.

Allô Tisséo 05 61 41 70 70 / www.tisseo.fr

- Carte Pastel 16-25 ans et 26 ans et + : Abonnement 31 jours.



Le Métro Toulousain

Le Métro toulousain est composé de deux lignes A et B. La ligne A traverse Toulouse du Nord-est au Sud-ouest (Gramont / Basso Cambo) et la ligne B du Nord-est au Sud-est (Borderouge / Ramonville).

La ligne C est une ligne SNCF accessible avec un titre de transport urbain (Arènes / Colomiers).

Des parcs-relais (parkings) sont mis à disposition gratuitement dans les stations suivantes : Gramont, Argoulet, Jolimont, Arènes et Basso Cambo (ligne A) et Borderouge, La vache et Ramonville (ligne B).

La station Marengo SNCF est en correspondance avec le réseau ferroviaire TER, les grandes lignes SNCF et la gare routière pour les lignes de transport interurbain. A la station Arènes, le métro est en correspondance avec la Gare Saint-Cyprien - Arènes de la ligne C.

Le Tramway

La ligne E relie sur 10,9 km, les communes de Toulouse, Blagnac et Beauzelle.
(Arrêt Guyenne devant l'ISFP 58).



Le réseau de bus

Les bus desservent 87 lignes urbaines.

Plusieurs lignes de bus du réseau Toulousain relient Blagnac au métro toulousain.

- 66 : Métro A St-Cyprien – Ancely – Blagnac Ritouret (66S réseau de soirée jusqu'à 00h35 et 1h05 le WE)

- 70 : Métro B Jeanne d'Arc – Purpan – Ancely - Blagnac

- 71 : Métro B Jeanne d'Arc – Blagnac – Beauzelle – Seilh – Aussonne

Blagnac est aussi desservi par la ligne 17 : Mondonville – Cornebarrieu – Blagnac

✓ Les navettes urbaines municipales



Gratuites, les trois navettes Nord, Centre Sud et Spéciale, desservent les différents quartiers de Blagnac du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 et le samedi matin jusqu'à 12h30.

Hôtel de Ville Blagnac : Place Jean-Louis Puig, Blagnac

05 61 71 75 90 / www.mairie-blagnac.fr

✓ Les bus du Conseil général

La carte Arc en Ciel Jeunes et la carte Midi-Pyrénées Etudiant (réseau des liaisons régionales) permettent aux jeunes de moins de 26 ans d'économiser 50 % sur le prix du billet.

Conseil Régional DIT : 22 Boulevard Maréchal Juin, Toulouse - 05 34 45 96 47 / www.cg31.fr/bus.asp

Gare Routière : 68-70 Boulevard Pierre Sémard, Toulouse

Accès Métro Station Marengo - 05 61 11 75 16 / 05 61 61 67 67

Lignes desservant Blagnac :

- 62 : Toulouse Gare routière – Seilh – Grenade – Larra – Launac.

- 70 : Toulouse Gare routière – Aussonne – Grenade.

- 73 : Toulouse Gare routière – Mondonville – Launac – Cadours.

- 88 : Toulouse Gare routière – Seilh – Grenade.

- 709 : Colomiers – Blagnac – Grenade.



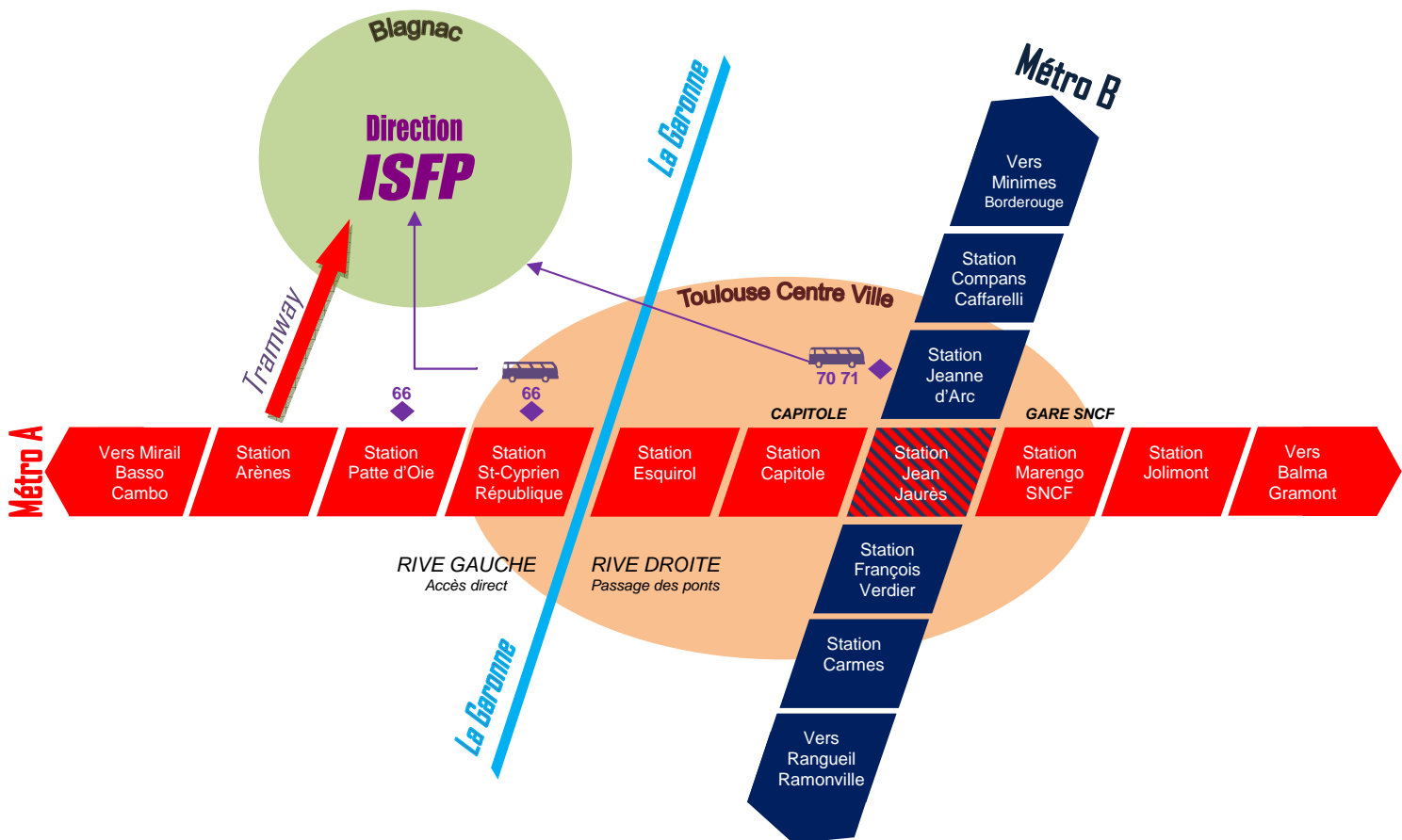
M OYENS D'ACCÈS A L'ISFP

	Tramway	Ligne 66	Ligne 70	Ligne 71	Flux automobiles
Fréquence	toutes les 5 mn	toutes les 9 à 11 mn	toutes les 10 à 20 mn	toutes les 10 à 20 mn	Matin et soir* : Flux général opposé au déplacement de nos étudiants : Accès très rapide
Liaison Métro	Arènes	St Cyprien	Jean Jaurès	Jean Jaurès	
Départ Toulouse	Arènes	St Cyprien	Jeanne D'Arc	Jeanne D'Arc	
Arrêts pour le 58	Guyenne	Guyenne	Sœurs	Jean Moulin	
Arrêts pour le 265	Grand Noble	Terminus Ritouret	Terminus IUT	Riou	
Terminus Ligne	Garossos	Blagnac-Ritouret	Blagnac Place Brassens	Beauzelle/Aussonne	

* Remarque générale sur l'accès à l'ISFP et le flux automobile :

Le flux de la circulation automobile s'opère en sens opposé du flux des étudiants en direction ou au départ de l'ISFP. Ainsi, nos étudiants croisent matin et soir les résidents excentrés de Toulouse (matin : entrée importante dans le centre de Toulouse et déplacement de nos étudiants résidant au centre vers la périphérie, vers l'ISFP ; soir : situation opposée) en bénéficiant donc d'une fluidité du trafic très appréciée.

PLAN METRO BUS



 Tête de ligne

INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE



CPO

Centre de Préparation aux concours et d'Orientation

Enseignement cpo@isfp.net

Professeur des écoles Master 2

Sanitaire et social

Moniteur éducateur 3^{ème}
 Assistant de service social BAC
 Educateur spécialisé BAC
 Educateur de jeunes enfants BAC
 Infirmier BAC

Centre de formation aux Carrières Educatives et Sociales

CAP Petite enfance 3^{ème}
 BTS Diététique BAC
 BTS SP3S BAC
 BTS Economie Sociale Familiale BAC
 DE Conseiller Economie Sociale Familiale BTS ESF

CCES

cces@isfp.net

www.isfp.net

Ecole de Journalisme et de Communication

EJC

Entrée en 1^{ère} année Formation Journaliste BAC ejc@isfp.net
 Entrée en 2^{ème} année Formation Journaliste BAC+2
 Entrée en 1^{ère} année Formation Supérieure de Journaliste BAC+3

Tél 05 61 71 60 43 - Fax 05 61 71 98 04